

# RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

## Région de l'Atlantique



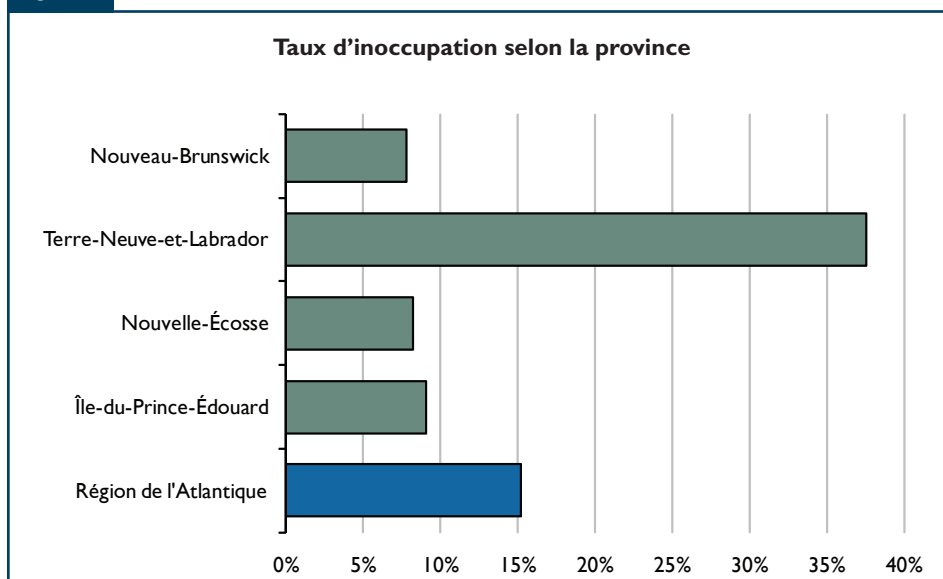
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : 2011

### Faits saillants

- Au Canada atlantique, le taux d'inoccupation global des places standards dans les résidences pour personnes âgées se chiffrait à 15,2 % à 2011, en hausse par rapport au taux de 10,7 % relevé un an plus tôt.
- Cette année, 164 résidences pour personnes âgées ont fait l'objet de l'Enquête réalisée dans la région de l'Atlantique; elles comptaient au total 7 124 places et 6 558 résidents.
- Le loyer moyen global des places standards dans les résidences pour personnes âgées des provinces atlantiques s'élevait à 1 921 \$ en 2011.

Figure 1



Source : SCHL

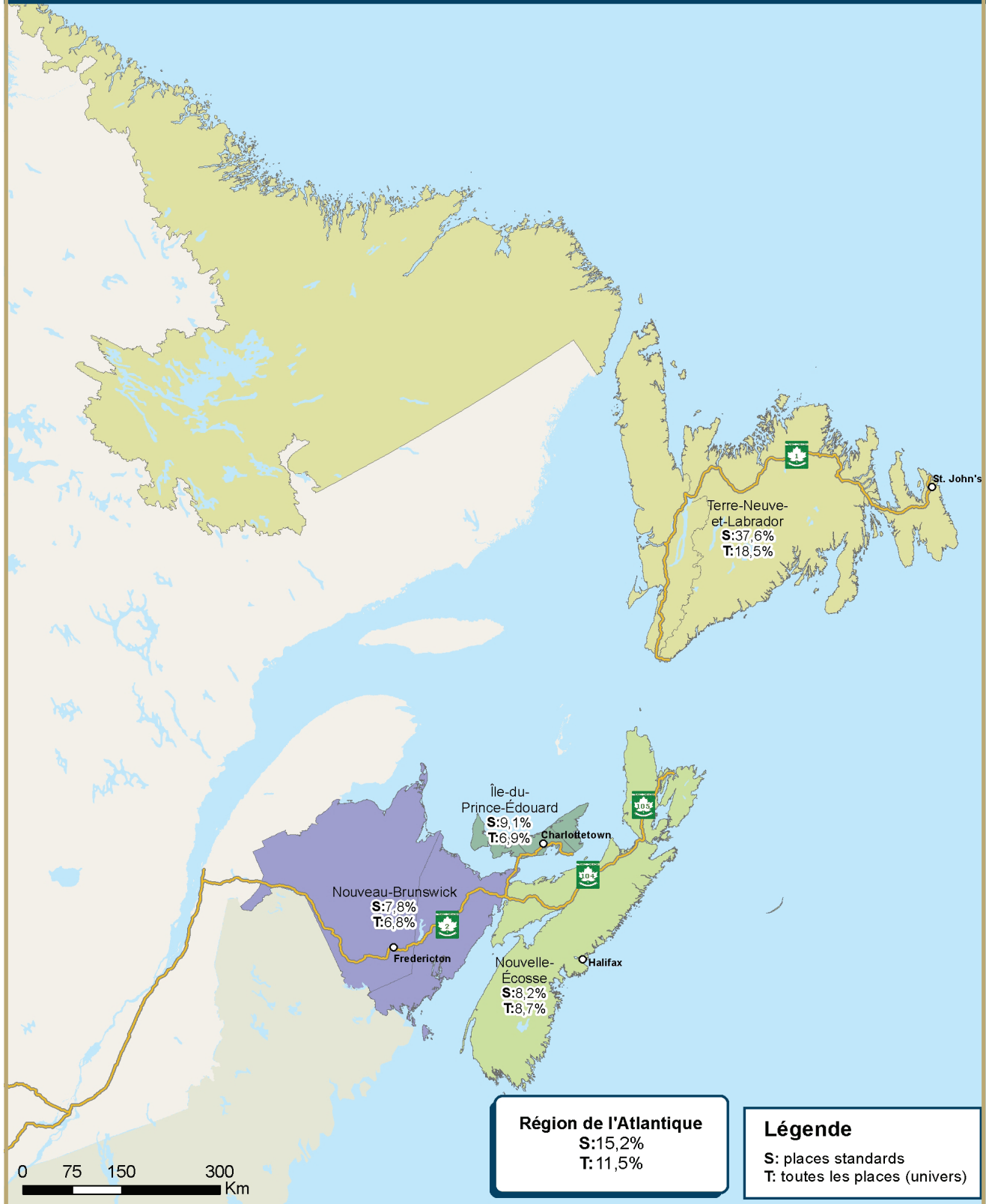
### Table des matières

- 1 Faits saillants
- 3 Introduction
- 3 Le plus bas taux d'inoccupation a été enregistré au Nouveau-Brunswick
- 4 Le Nouveau-Brunswick continue d'offrir le plus grand nombre de places
- 5 Le loyer moyen le plus élevé a été enregistré en Nouvelle-Écosse
- 7 Tableaux de données
- 13 Méthode d'enquête
- 13 Définitions
- 14 Au coeur de l'habitation

### ABONNEZ-VOUS MAINTENANT

à cette publication et à d'autres rapports du Centre d'analyse de marché de la SCHL en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation). C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est gratuite.

## Taux d'inoccupation des places standards et de l'ensemble des places (univers total) en Atlantique

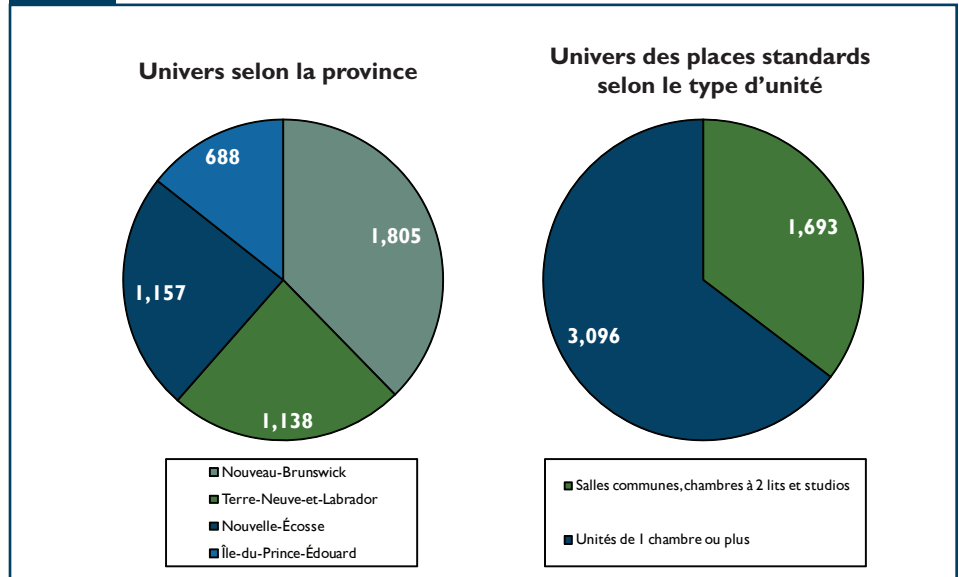


## Introduction

L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées est effectuée chaque année à l'échelle nationale par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Au Canada atlantique, 164 résidences ont été visées par l'Enquête de 2011, c'est-à-dire qu'elles étaient à la fois conformes aux critères établis et gérées par des personnes ayant accepté de prêter leur concours à la SCHL. Ces 164 résidences comptaient 7 124 places.

Pour être incluses dans l'Enquête, les résidences doivent satisfaire à trois critères : héberger des résidents ayant en majorité au moins 65 ans, offrir un service de repas sur place et avoir au moins dix unités. Sont exclues de l'univers d'enquête les résidences où tous les occupants reçoivent des soins assidus (au moins une heure et demie de soins par jour), par exemple les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins de longue durée.

Figure 2



Source : SCHL

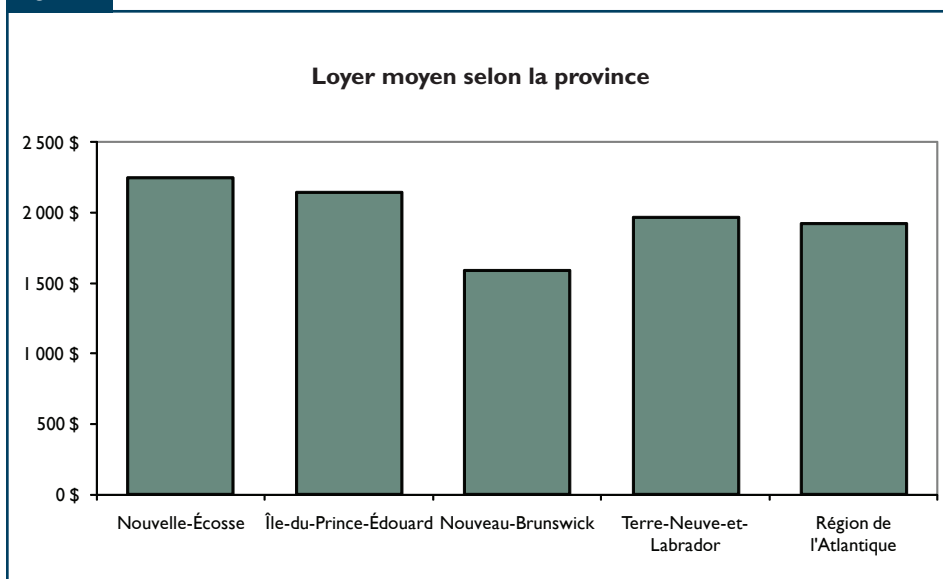
Une « place standard » est un espace occupé par un résident qui reçoit un niveau standard de soins, c'est-à-dire moins d'une heure et demie de soins par jour (par opposition aux soins assidus). Une place non standard est occupée par un résident qui reçoit des soins assidus, qui y est logé de façon temporaire (soins de relève), ou qui paie un loyer subventionné ou

inférieur au loyer du marché.

## Le plus bas taux d'inoccupation a été enregistré au Nouveau-Brunswick

Au Canada atlantique, le taux d'inoccupation global des places standards dans les résidences pour personnes âgées se chiffrait à 15,2 % en 2011, en hausse par rapport au taux de 10,7 % relevé en 2010. La Nouvelle-Écosse est la seule province de la région ayant présenté une baisse : le taux d'inoccupation y est descendu de 15 % en 2010 à 8,2 % en 2011. C'est au Nouveau-Brunswick qu'il a été le plus faible (7,8 %). À l'Île-du-Prince-Édouard, le taux d'inoccupation est monté de 7,1 % en 2010 à 9,1 % cette année. La plus forte proportion de places vacantes

Figure 3



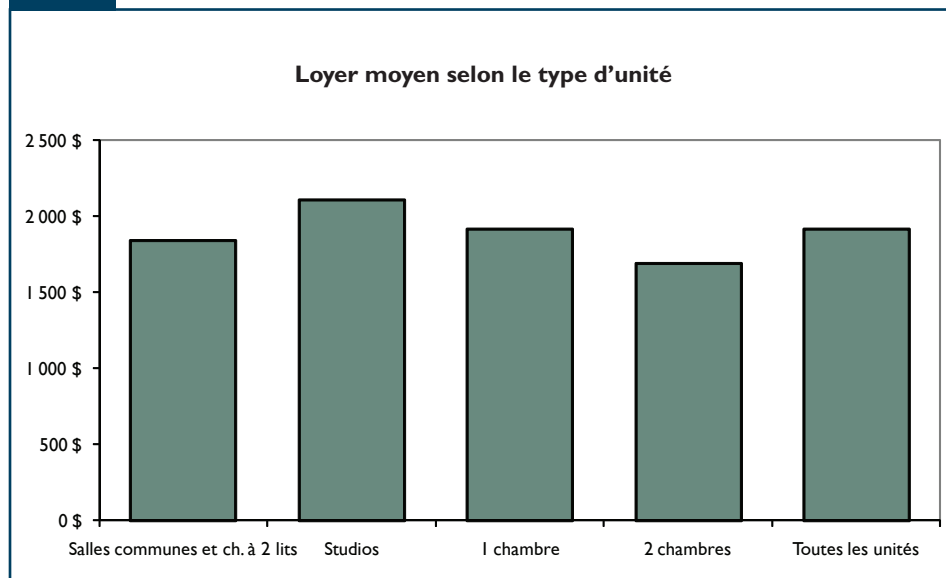
Source : SCHL

a été relevée à Terre-Neuve-et-Labrador, où elle est montée en flèche par rapport à l'an dernier : de 18,1 % en 2010, elle est passée à 37,6 % cette année.

Dans la région de l'Atlantique, les taux d'inoccupation se sont repliés cette année en regard de l'an dernier dans les catégories des unités de une et de deux chambres : ils sont descendus respectivement de 10,6 à 9,8 % et de 9,6 à 2,8 %. La proportion de studios vacants s'est quant à elle accrue en 2011, puisqu'elle est montée de 6,1 à 7,4 %. Dans la catégorie des salles communes et des chambres à deux lits, le taux d'inoccupation a beaucoup augmenté – il est passé de 23 % en 2010 à 48,6 % cette année – en raison de la forte hausse enregistrée à Terre-Neuve-et-Labrador, où il a grimpé à 69,7 % en 2011, alors qu'il était de 33,5 % en 2010. Les salles communes et les chambres à deux lits continuent d'être moins populaires que les studios et les unités de une ou deux chambres, d'où leur taux d'inoccupation plus élevé.

En ce qui a trait aux taux

Figure 4



Source : SCHL

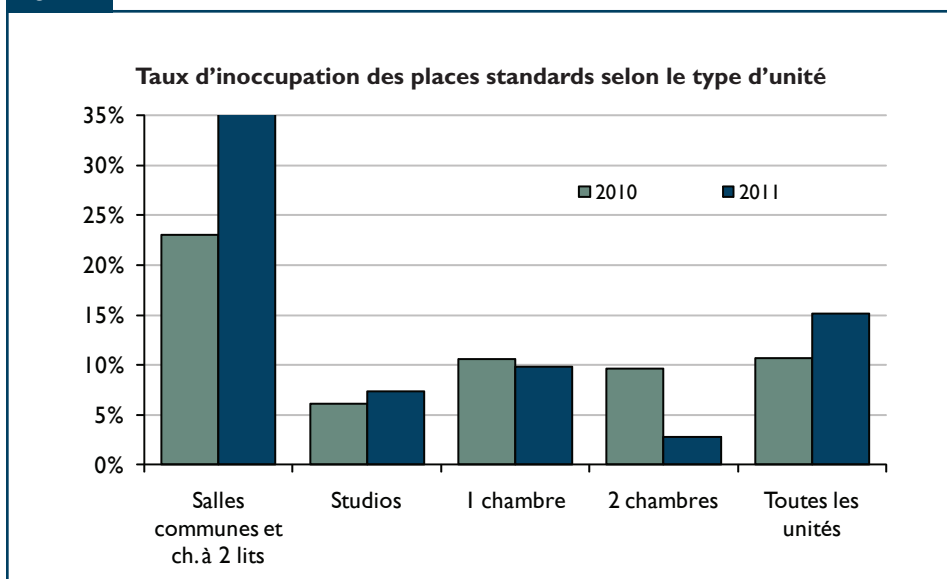
d'inoccupation par gamme de loyers, les résultats de l'Enquête de 2011 ont été variés. Les places se louant entre 2 000 et 2 499 \$ par mois ont présenté le taux d'inoccupation le plus bas cette année (4 %). La proportion de places vacantes dont le loyer était inférieur à 1 500 \$ par mois a nettement diminué cette année par rapport à 2010 : elle est passée

de 17,3 à 5,9 %. Dans la gamme des loyers allant de 1 500 à 1 999 \$, le taux d'inoccupation s'est établi à 31 % cette année, comparativement à 14,5 % l'an dernier. Dans celle des places les plus chères (plus de 2 500 \$ par mois), il est passé de 7,4 à 11,6 %.

### Le Nouveau-Brunswick continue d'offrir le plus grand nombre de places

Cette année, 164 résidences pour personnes âgées comptant au total 7 124 places et 6 558 résidents ont fait l'objet de l'Enquête réalisée dans la région de l'Atlantique. Environ 73 % des places, soit 4 788, étaient des places standards. La SCHL a pu recueillir de l'information sur la quasi-totalité de ces places standards (4 767 sur 4 788). Une forte proportion de ces 4 767 places standards (presque 37 % ou 1 784) se trouvent au Nouveau-Brunswick. Le reste était réparti en proportions moindres entre la Nouvelle-Écosse (24 %), Terre-Neuve-et-Labrador (24 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (14 %).

Figure 5



Source : SCHL

La majorité des places standards, soit 65 %, sont situées dans des unités de une chambre ou plus. Les 35 % restants se trouvent dans des salles communes, des chambres à deux lits et des studios.

Pour ce qui est du loyer moyen, on constate que près de 43 % des places standards dans la région de l'Atlantique se louaient moins de 1 850 \$ par mois au moment de l'Enquête; 17 % se louaient entre 1 850 et 2 099 \$ et 40 %, plus de 2 100 \$.

La grande majorité des places standards (89,4 %) ayant fait l'objet de l'Enquête dans la région de l'Atlantique étaient assorties de trois repas par jour, dont le coût était inclus dans le loyer. Soixante-seize pour cent offraient un système d'appel 24 heures et 39 %, des services médicaux sur place. Enfin, pour 27 % des places, une infirmière autorisée était présente sur les lieux.

## **Le loyer moyen le plus élevé a été enregistré en Nouvelle-Écosse**

Au Canada atlantique, le loyer moyen des places standards dans les résidences pour personnes âgées se chiffrait à 1 921 \$ en 2011. Le plus élevé a été observé en Nouvelle-Écosse (2 251 \$), et le plus faible, au Nouveau-Brunswick (1 593 \$). À l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador, les places standards se louaient en moyenne 2 142 \$ et 1 967 \$, respectivement.

Les studios étaient assortis du loyer moyen le plus cher en 2011 (2 108 \$) dans la région de l'Atlantique, suivis des unités de une chambre (1 918 \$). Le loyer moyen des unités de deux chambres était de 1 694 \$ cette

année, tandis que celui des places situées dans les salles communes et les chambres à deux lits se chiffrait à 1 841 \$.

## TABLEAUX COMPRIS DANS LE RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES - ATLANTIQUE

Tableaux standards		Page
1.1	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon le type d'unité	7
1.2	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la fourchette de loyers (\$)	7
1.4	Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%)	8
2.1	Univers des places standards selon le type d'unité	9
2.3	Univers des unités standards selon la fourchette de loyers (\$)	9
2.4	Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts selon la taille de l'immeuble	10
2.5	Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités selon la taille de l'immeuble	11
3.1	Loyer moyen (\$) des places standards selon le type d'unité	12

### I.1 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon le type d'unité Région de l'Atlantique

Province	Salles communes et chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres		Toutes les unités	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
	Terre-Neuve-et-Labrador	33,5 a	69,7 a	--	**	12,5 a	13,3 a	**	--	18,1 a
Île-du-Prince-Édouard	10,8 a	15,0 d	5,9 a	5,5 b	++	++	--	--	7,1 a	9,1 b
Nouvelle-Écosse	38,1 a	**	8,6 a	9,4 a	17,7 a	10,2 a	16,2 a	2,1 c	15,0 a	8,2 a
Nouveau-Brunswick	++	**	5,1 d	8,2 a	6,2 c	8,3 a	++	3,7 a	6,2 b	7,8 a
<b>Région de l'Atlantique</b>	<b>23,0 a</b>	<b>48,6 a</b>	<b>6,1 b</b>	<b>7,4 a</b>	<b>10,6 a</b>	<b>9,8 a</b>	<b>9,6 c</b>	<b>2,8</b>	<b>10,7 a</b>	<b>15,2 a</b>

### I.2 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la fourchette de loyers (\$) Région de l'Atlantique

Province	Moins de 1 500 \$		1 500 à 1 999 \$		2 000 à 2 499 \$		2 500 \$ et plus		Total des places dont le loyer est connu	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
	Terre-Neuve-et-Labrador	**	**	22,5 a	51,0 a	14,2 a	2,2 a	8,5 a	13,2 d	18,3 a
Île-du-Prince-Édouard	--	**	7,0 a	12,6 c	1,6 a	++	**	4,1 d	5,7 a	9,1 b
Nouvelle-Écosse	19,6 d	5,9 a	14,7 c	10,7 a	10,5 a	6,3 c	16,1 a	8,7 b	14,3 a	8,2 a
Nouveau-Brunswick	14,4 a	5,0 a	**	3,6 d	5,9 c	4,9 c	++	18,5 a	5,9 b	7,8 a
<b>Région de l'Atlantique</b>	<b>17,3 a</b>	<b>5,9 a</b>	<b>14,5 a</b>	<b>31,0 a</b>	<b>7,4 b</b>	<b>4,0 b</b>	<b>7,4 b</b>	<b>11,6 a</b>	<b>10,3 a</b>	<b>15,2 a</b>

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Non fournie pour des raisons de confidentialité    ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique  
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

**1.4 Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%)**
**Région de l'Atlantique**

Région	Nombre total de places	Taux d'inoccupation global (%)		Nombre de résidences	Nombre de résidents	Population estimative des 75 ans et plus <sup>1</sup>	Taux d'attraction <sup>2</sup> (%)
		2010	2011				
Terre-Neuve-et-Labrador	2 623	16,9 a	18,5 a	56	2 158 b	33 500	6,4
Région d'Avalon	1 096	18,1 a	15,5 a	23	941 b		
Centre et Est	874	16,0 a	19,2 a	19	713 b		
Labrador et Ouest	653	16,4 a	22,7 a	14	505 c		
Île-du-Prince-Édouard	980	6,6 a	6,9 b	25	927 c	9 700	9,6
Comtés de Kings et de Prince	389	10,1 a	11,4 c	10	354 d		
Queens	591	4,3 a	4,0 c	15	573 d		
Nouvelle-Ecosse	1 447	15,2 a	8,7 a	47	1 431 a	68 100	2,1
Halifax	569	4,5 a	5,6 a	15	571 a		
Nord de la N.-É. et Cape Breton	322	10,1 a	12,3 c	11	290 d		
Sud de la N.-É. et vallée de l'Annapolis	556	29,6 a	9,8 a	21	569 a		
Nouveau-Brunswick	2 074	5,6 b	6,8 a	36	++	54 000	++
Nord-Ouest, Nord-Est et Centre	495	8,6 a	8,7 a	12	476 a		
Sud-Ouest et Sud-Est	1 579	4,6 c	6,3 a	24	++		
<b>Région de l'Atlantique</b>	<b>7 124</b>	<b>11,8 a</b>	<b>11,5 a</b>	<b>164</b>	<b>6 558 b</b>	<b>165 300</b>	<b>4,0</b>

<sup>1</sup> Source : Statistique Canada (Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2009-2036, scénario 3)

<sup>2</sup> Taux d'attraction : estimation de la proportion de la population des 75 ans et plus vivant dans les résidences incluses dans l'univers de l'Enquête.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Non fournie pour des raisons de confidentialité    ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique  
 -- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers



**2.1 Univers des places standards selon le type d'unité**
**Région de l'Atlantique**

Province	Salles communes, chambres semi-privées et studios	1 chambre et plus	Toutes les unités
Terre-Neuve-et-Labrador	503 <sup>a</sup>	634 <sup>a</sup>	1 138 <sup>a</sup>
Île-du-Prince-Édouard	612 <sup>a</sup>	77 <sup>c</sup>	688 <sup>a</sup>
Nouvelle-Écosse	208 <sup>a</sup>	949 <sup>a</sup>	1 157 <sup>a</sup>
Nouveau-Brunswick	369 <sup>a</sup>	1 436 <sup>a</sup>	1 805 <sup>a</sup>
<b>Région de l'Atlantique</b>	<b>1 693<sup>a</sup></b>	<b>3 096<sup>a</sup></b>	<b>4 788<sup>a</sup></b>

**2.3 Univers des places standards selon la fourchette de loyers (\$)**
**Région de l'Atlantique**

Province	Moins de 1 850 \$	1 850 à 2 099 \$	2 100 \$ et plus	Total des places dont le loyer est connu
	% du total <sup>1</sup>	% du total <sup>1</sup>	% du total <sup>1</sup>	
Terre-Neuve-et-Labrador	57,8 <sup>a</sup>	18,0 <sup>a</sup>	24,2 <sup>a</sup>	1 138
Île-du-Prince-Édouard	**	**	30,1 <sup>a</sup>	688
Nouvelle-Écosse	35,0 <sup>a</sup>	3,3 <sup>a</sup>	61,6 <sup>a</sup>	1 157
Nouveau-Brunswick	54,1 <sup>a</sup>	5,9 <sup>a</sup>	40,0 <sup>a</sup>	1 784
<b>Région de l'Atlantique</b>	<b>42,9<sup>a</sup></b>	<b>17,0<sup>a</sup></b>	<b>40,0<sup>a</sup></b>	<b>4 767</b>

<sup>1</sup> Pourcentage du nombre total de places dont le loyer est connu.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Non fournie pour des raisons de confidentialité    ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique  
 -- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

**2.4 Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts<sup>1</sup>**  
**selon la taille de l'immeuble**  
**Région de l'Atlantique**

Province	Repas					Services médicaux sur place	Infirmière diplômée sur place	Système d'appel 24 h
	Optionnels	Nombre de repas inclus dans le loyer						
		1	2	3				
Terre-Neuve-et-Labrador	0,0 b	0,0 b	0,0 b	100,0 a	++	10,0 c	53,9 a	
10 à 49	0,0 b	0,0 b	0,0 b	100,0 a	0,0 b	13,0 d	45,0 a	
50 à 89	0,0 c	0,0 c	0,0 c	100,0 a	++	0,0 c	83,4 a	
90 et plus	--	--	--	--	--	--	--	
Île-du-Prince-Édouard	0,0 c	0,0 c	0,0 c	100,0 a	90,4 a	++	100,0 a	
10 à 49	0,0 c	0,0 c	0,0 c	100,0 a	90,4 a	++	100,0 a	
50 à 89	--	--	--	--	--	--	--	
90 et plus	--	--	--	--	--	--	--	
Nouvelle-Écosse	++	13,8 c	13,3 c	70,4 a	61,0 a	++	83,7 a	
10 à 49	3,0 c	9,0 c	5,7 d	82,4 a	57,2 a	29,3 d	79,7 a	
50 à 89	**	**	**	**	**	**	**	
90 et plus	++	++	++	++	++	++	100,0 a	
Nouveau-Brunswick	5,6 a	0,0 b	++	90,5 a	++	++	85,0 a	
10 à 49	4,2 b	0,0 c	0,0 c	95,8 a	++	++	87,4 a	
50 à 89	++	++	++	++	++	++	++	
90 et plus	++	++	++	100,0 a	++	++	100,0 a	
<b>Région de l'Atlantique</b>	<b>1,9 b</b>	<b>4,0 b</b>	<b>4,7 c</b>	<b>89,4 a</b>	<b>39,3 a</b>	<b>27,0 a</b>	<b>76,3 a</b>	
10 à 49	1,6 c	2,6 b	1,7 c	94,1 a	40,8 a	27,7 a	73,5 a	
50 à 89	4,3 b	4,8 d	++	72,2 a	26,1 d	21,3 d	80,6 a	
90 et plus	++	++	++	++	++	++	100,0 a	

<sup>1</sup> On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Non fournie pour des raisons de confidentialité    ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique  
 -- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

## 2.5 Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités<sup>1</sup> selon la taille de l'immeuble Région de l'Atlantique

Province	Pharmacie	Services de transport	Piscine	Piscine thermale/spa	Salle de cinéma	Salle d'exercice	Internet
Terre-Neuve-et-Labrador	0,0 b	81,9 a	0,0 b	++	++	9,9 c	22,9 d
10 à 49	0,0 b	84,1 a	0,0 b	++	++	7,6 c	27,5 d
50 à 89	0,0 c	74,7 a	0,0 c	0,0 c	0,0 c	++	7,7 b
90 et plus	--	--	--	--	--	--	--
Île-du-Prince-Édouard	0,0 c	91,2 a	0,0 c	0,0 c	++	++	++
10 à 49	0,0 c	91,2 a	0,0 c	0,0 c	++	++	++
50 à 89	--	--	--	--	--	--	--
90 et plus	--	--	--	--	--	--	--
Nouvelle-Écosse	15,9 d	60,6 a	0,0 b	12,0 d	9,1 c	++	77,4 a
10 à 49	++	53,8 a	0,0 b	++	++	++	71,8 a
50 à 89	**	**	**	**	**	**	**
90 et plus	++	100,0 a	++	++	++	++	100,0 a
Nouveau-Brunswick	++	++	5,6 a	++	++	++	++
10 à 49	++	++	0,0 c	0,0 c	++	++	++
50 à 89	++	++	++	++	81,5 a	81,5 a	81,5 a
90 et plus	++	100,0 a	14,6 d	++	++	100,0 a	100,0 a
<b>Région de l'Atlantique</b>	<b>9,0 b</b>	<b>72,5 a</b>	<b>1,2 a</b>	<b>6,2 c</b>	<b>18,9 a</b>	<b>27,8 a</b>	<b>52,4 a</b>
10 à 49	6,9 c	72,0 a	0,0 b	5,3 c	16,3 d	19,3 d	49,6 a
50 à 89	4,3 b	62,4 a	4,3 b	4,3 b	++	++	++
90 et plus	++	100,0 a	9,1 c	++	++	89,8 a	100,0 a

<sup>1</sup> On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Non fournie pour des raisons de confidentialité    ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique  
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

### 3.1 Loyer moyen (\$) des places standards selon le type d'unité Région de l'Atlantique

Province	Salles communes et chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres		Toutes les unités	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Terre-Neuve-et-Labrador	1 619 <sup>a</sup>	1 708 <sup>a</sup>	--	**	2 115 <sup>a</sup>	2 134 <sup>a</sup>	**	--	2 042 <sup>a</sup>	1 967 <sup>a</sup>
Île-du-Prince-Édouard	1 914 <sup>a</sup>	2 047 <sup>a</sup>	2 326 <sup>a</sup>	2 154 <sup>a</sup>	2 100 <sup>a</sup>	2 437 <sup>b</sup>	--	--	2 181 <sup>a</sup>	2 142 <sup>a</sup>
Nouvelle-Écosse	**	**	2 066 <sup>a</sup>	2 263 <sup>a</sup>	2 527 <sup>a</sup>	2 436 <sup>a</sup>	3 110 <sup>a</sup>	1 728 <sup>a</sup>	2 412 <sup>a</sup>	2 251 <sup>a</sup>
Nouveau-Brunswick	**	**	2 131 <sup>a</sup>	1 918 <sup>a</sup>	2 296 <sup>a</sup>	1 491 <sup>a</sup>	2 775 <sup>b</sup>	1 639 <sup>a</sup>	2 275 <sup>a</sup>	1 593 <sup>a</sup>
<b>Région de l'Atlantique</b>	<b>1 811<sup>a</sup></b>	<b>1 841<sup>a</sup></b>	<b>2 187<sup>a</sup></b>	<b>2 108<sup>a</sup></b>	<b>2 288<sup>a</sup></b>	<b>1 918<sup>a</sup></b>	<b>2 875<sup>a</sup></b>	<b>1 694<sup>a</sup></b>	<b>2 232<sup>a</sup></b>	<b>1 921<sup>a</sup></b>

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

\*\* Non fournie pour des raisons de confidentialité    ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique  
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

## Méthode d'enquête

La Société canadienne d'hypothèques et de logement réalise l'Enquête sur les résidences pour personnes âgées en février et en mars. Cette enquête annuelle est devenue nationale en 2009 et porte depuis sur tous les centres urbains des dix provinces. Sont comprises dans l'univers d'enquête les résidences d'initiative privée et les résidences sans but lucratif qui comptent au moins une unité non subventionnée.

Pour être incluses dans l'Enquête de 2011, les résidences devaient :

- ✓ Avoir ouvert leurs portes il y a au moins un an, autrement dit avant janvier 2010.
- ✓ Compter au moins dix unités locatives (au Québec, en Ontario et dans les Prairies) ou cinq unités locatives (dans l'Atlantique et en Colombie-Britannique).
- ✓ Offrir sur place un service de repas.
- ✓ Ne pas compter exclusivement des résidents qui reçoivent des soins assidus, c'est-à-dire au moins une heure et demie de soins par jour (sont donc exclus de l'Enquête les établissements de soins de longue durée et les maisons de soins infirmiers, par exemple).
- ✓ Offrir des unités locatives (les unités offertes en location viagère ou en copropriété sont exclues de l'Enquête).
- ✓ Compter au moins 50 % de locataires âgés de 65 ans ou plus.

L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées est un recensement; elle ne porte pas sur un échantillon. Toutes les résidences pour personnes âgées au Canada qui répondent aux critères ci-dessus sont donc incluses dans l'Enquête.

L'Enquête a été menée par téléphone, télécopieur et courriel. L'information a été obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou de l'administrateur. Les résultats de l'Enquête témoignent de la conjoncture du marché au moment de sa réalisation. Ils sont pondérés en fonction de l'univers d'enquête et rajustés pour tenir compte des taux de non-réponse. Les données de 2010 parues dans la présente édition pourraient différer de celles publiées dans l'édition de l'an dernier en raison des modifications apportées aux zones d'enquête en 2011. Le degré de fiabilité statistique est indiqué dans les tableaux de données. Pour en savoir davantage sur la fiabilité des données, cliquez [ici](#).

Toutes les données publiées, sauf celles qui concernent l'arrivée sur le marché d'unités neuves, visent uniquement les résidences qui, au moment de l'Enquête, étaient ouvertes depuis au moins un an.

## Définitions

**Place** : Espace résidentiel locatif. Exemples : un lit dans une chambre à deux lits ou une salle commune, une chambre individuelle, un studio ou un logement de une ou deux chambres. Dans la plupart des cas, il y a une seule place par unité. Les cas faisant exception sont ceux où l'unité est divisée et peut être louée à plus d'une personne, comme les chambres à deux lits et les salles communes. Sauf indications contraires, les données sur les places se rapportent à toutes les places, peu importe le type d'unité.

**Place standard** : Place occupée par un résident autonome ou semi autonome, c'est à dire un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour). Le terme utilisé pour désigner ce type de place peut varier d'une région à l'autre du pays. Dans les cas où il n'y a aucuns frais supplémentaires pour les soins assidus, il est possible que les chiffres estimatifs concernant le nombre de places standards incluent certaines places dont l'occupant reçoit des soins assidus.

**Place avec soins assidus** : Place occupée par un résident qui reçoit au moins une heure et demie de soins par jour (par exemple, personnes souffrant d'Alzheimer ou de démence et personnes à mobilité réduite). Il est possible que les chiffres estimatifs concernant les places avec soins assidus occupées incluent uniquement celles où le résident doit payer des frais supplémentaires pour recevoir de tels soins.

**Place de soins de relève** : Place servant à loger temporairement une personne âgée qui réside habituellement ailleurs que dans la résidence.

**Place hors marché ou subventionnée** : Place dont le loyer est inférieur au loyer du marché ou place occupée par un résident subventionné.

**Loyer** : Montant mensuel que paient les résidents pour occuper leur place et obtenir tous les services obligatoires. Le loyer des places vacantes correspond au montant que demande le propriétaire.

**Place vacante** : Place qui n'est pas occupée au moment de l'Enquête et qui est prête à accueillir un nouveau locataire.

**Taux d'attraction** : Pourcentage des personnes de 75 ans et plus qui vivent dans les résidences pour personnes âgées, c'est-à-dire nombre total de résidents recensés dans l'Enquête pour un centre donné, divisé par le nombre estimatif de personnes âgées de 75 ans et plus (personnes les plus susceptibles de vivre en résidence) dans la population de ce même centre, multiplié par 100.

## Remerciements

L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées ne pourrait pas être effectuée sans la collaboration des propriétaires des résidences et de leur personnel. La SCHL les remercie du temps et des efforts qu'ils ont consacrés à lui fournir des renseignements exacts. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de publier des données et des analyses qui profitent à l'ensemble du secteur de l'habitation.

## Confidentialité

Tous les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête demeurent strictement confidentiels. La SCHL s'en sert uniquement pour produire des statistiques et des ensembles de données anonymes qui ne permettent pas d'identifier des particuliers, des ménages, des entreprises ou des immeubles.

Les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête demeurent strictement confidentiels. La SCHL s'en servira uniquement pour produire des statistiques et des ensembles de données anonymes qui ne permettent pas d'identifier des particuliers, des ménages, des entreprises ou des immeubles.

## LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 65 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de solutions de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : [www.schl.ca](http://www.schl.ca)

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation)

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation)

Pour vous abonner à la version papier (payante) des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2011 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) ; courriel : [chic@schl.ca](mailto:chic@schl.ca) – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :

Titre de la publication, année et date de diffusion

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

# Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

## RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE :

- Statistiques du logement au Canada
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation :  
Faits saillants – Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation :  
Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur la rénovation et l'achat de logements
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants provinciaux  
*Maintenant publié deux fois l'an!*
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif *Maintenant publié deux fois l'an!*
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées

**Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!**

**Cliquez sur [www.schl.ca/marchedelhabitation](http://www.schl.ca/marchedelhabitation) pour consulter, imprimer, télécharger ou vous abonner.**

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

■ **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.

■ **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!



## L'Enquête 2011 auprès des emprunteurs hypothécaires de la SCHL

Les résultats de 2011 présentent un tableau unique des attitudes et des comportements des emprunteurs hypothécaires. Utilisez les résultats pour déceler les occasions d'affaires et resserrer vos liens avec vos clients. Visitez [www.schl.ca/enquete2011](http://www.schl.ca/enquete2011) pour obtenir les résultats et pour découvrir comment

La **SCHL** peut vous aider ✓